## Déviation du bd Fayol : le conseil général trouvera-t-il un compromis?

Après la manifestation des riverains de Fayol le 12 mars, le conseil général, maître d'œuvre, a réuni les maires des communes concernées et réaffirmé la nécessité du projet

Le dossier a-t-il avancé dans de bureau du président départemental Bernard Bonne, lundi? Il avait réuni deux conseillers généraux, le maire de Firminy Marc Petit, défenseur du projet, et le maire du Chambon-Feugerolles, opposé à ce tronçon qui doit passer presque complètement sur sa commune, pour soulager Firminy. Le député Dino Cinieri, qui sou-

## « Le conseil général est favorable à la déviation à 100% »

tient aussi le projet était également présent. La réunion n'était pas faite pour annoncer une grande avancée sur la question, mais pour réaffirmer la position du conseil général. «Elle est très claire, dit Bernard Bonne qui ne veut pas que l'affaire se politise: le conseil général est favorable à cette déviation à 100%. J'ai dit à Jean-François Barnier que c'était décidé depuis de nombreuses années et qu'il était inutile de discuter de son utilité». Mais tant que le recours en appel n'est pas réglé, le conseil général n'engagera pas un euro. Là dessus, Bernard Bonne est aussi très clair. L'association Vivre en Ondaine, qui s'appelait il y a peu Collectif Fayol-Gaffard, est présidée par Antoine Fontvieille et se bat farouchement contre cette déviation. Elle avait attaqué l'enquête publi-

que, avait été déboutée puis avait gagné en appel. Le référé, après avoir été décalé à plusieurs échéances courant 2009, a été repoussé à une date ultérieure non précisée. On en est là aujourd'hui. Tant que le tribunal admnistratif n'aura pas rendu une décision, le conseil général ne sortira pas les bulldozers, car il pourrait être contraint de tout remettre en l'état précédent. Il peut certes en toute légalité commencer les travaux, mais que lui dirait-on s'il venait à dépenser l'argent public, pour rien?

Cependant, que l'association «anti déviation» gagne en appel est «un fait rarissime», soutient avec force le maire du Chambon-Feugerolles. Cela signifie que le tribunal a reconnu les insuffisances du dossier. Ces insuffisances qui ont permis à Vivre en Ondaine d'attaquer l'enquête. L'association «anti» reste d'ailleurs sur ses positions. «Notre association défend la qualité de vie en Ondaine et a comme méthode de connaître à fond les dossiers, d'opposer une analyse critique» et de proposer des alternatives rappelle son président. Son association en a conclu que la déviation était «un projet à courte vue qui n'aura pas d'influence sur le bas du boulevard (ce que concède Bernard Bonne) dont le bruit et la pollution pénaliseront les habitants de nombreux quartiers, y compris ceux de Fayol, et



Partisans et adversaires de la déviation ne baissent pas les bras / Celik Erkul

n'a pas pris en compte valablement les risques d'inondation par l'Echapre».

Bernard Bonne a entre-temps fait une demande auprès du président du conseil général de Haute-Loire pour évoquer la possibilité d'un autre tracé, ou son amélioration. Le président de la Loire semble vouloir trouver un compromis. Pour cela, il a l'intention de proposer aux deux assocations de se rencontrer. Une invitation déjà formulée par Vivre en Ondaine auprès de l'association de défense des riverains du bd Fayol. Mais cette dernière, à l'origine d'une manifestation qui a perturbé le trafic vendredi 12 mars, a refusé cette rencontre qu'elle a jugé prématurée. C'était fin novembre 2009. A-t-elle, depuis, revu sa position? Ça permettrait à Bernard Bonne de réunir les protagonistes d'un projet de route pour le moins sinueux.

Serge Spadiliero